Ami du Clergé du 13 juillet 1950

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Simples notes dominicales. — XXIX. 11e Dimanche après la Pentecôte : Miséricorde divine, 209.
A l'école des Saints. — S. Louis (25 août) : Le saint au manteau fleurdelisé, 210.
Lectures sur l'Eucharistie : « Notre communauté dans la fraction du pain ». — I. Le Testament du Seigneur, 211.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XCVI. Le Concordat de 1516, 213. — XCVII. Le début des temps modernes, 214. — XCVIII. Luther (1483-1546), 215.
Varia. — Réflexions sur la simplicité, 216.

SIMPLES NOTES DOMINICALES

XXIX

(11e Dimanche après la Pentecôte)

MISÉRICORDE DIVINE

Mes frères,

Il y a en toute religion trois éléments essentiels : une foi, une morale et une liturgie. La foi comprend tout ce que la religion ordonne de croire, la morale tout ce qu'elle prescrit de faire, et la liturgie est l'expression publique et officielle de l'une et de l'autre, car elle doit traduire à la fois ce que l'on doit croire et ce qu'il convient de faire pour réaliser l'idéal de vie commandé par la religion, pour arriver au salut.

La liturgie n'est pas, d'après cela, un simple déploiement extérieur de rites et de cérémonies. Ce qui lui donne son sens, sa valeur, c'est la foi qui l'inspire avec sa force son origine divine et la certitude invincible qu'elle engendre dans les âmes.

Profitons des divers textes de la liturgie de ce jour pour mettre cela en pleine lumière. Il nous suffira pour cela de lire et de commenter 1° la collecte, 2° l'épître, 3° l'évangile de ce jour.

I. — *La collecte : Bonté de Dieu*

Elle est le type de la prière officielle de l'Eglise en toute sa perfection : « Dieu tout-puissant et éternel »... Tel est celui à qui parlons. Le désigner par ses deux traits essentiels : la toute-puissance et l'éternité, c'est déjà faire en lui un acte de foi intense. Nous lui parlons non comme à un absent, mais comme à l'*Etre* partout et toujours présent auprès de nous et au plus profond de nous-mêmes. Et nous lui parlons avec l'assurance que donne la certitude de sa miséricorde infinie. Il n'est pas seulement l'Eternel et le Tout-Puissant, il est avant tout, pour nous, la bonté, l'amour infini ! Voyez ce que l'Eglise met sur nos lèvres :

« Dieu tout-puissant et éternel qui, *par l'excès de votre bonté* surpassez les mérites et les désirs de ceux qui vous supplient, pardonnez-nous les fautes qui donnent à notre conscience sujet de craindre, et accordez-nous les grâces que nous n'osons attendre de nos prières. »

Rien de plus beau que cette formule : elle affirme : 1° que la bonté de Dieu surpasse nos mérites et nos désirs ; 2° qu'il faut nous jeter entièrement dans l'infinie bonté de Dieu ; 3° que seules nos fautes peuvent nous donner sujet de craindre.

Nous sommes sûrs de ne pas parler dans le vide quand nous prions. Nous sommes sûrs que quelqu'un nous entend, bien plus nous attend, ne veut que notre bien et sa bonté supérieure à tout ce que nous pouvons imaginer veut nous faire plus de bien encore que nous le méritons ou même que nous le désirons.

Pensons à ce que ce Dieu a fait pour nous et à ce qu'il nous prépare ; jamais notre esprit n'eût été capable d'aller aussi haut ni aussi loin dans ses aspirations et ses ambitions de béatitude.

II. — *L'Epître : Le Christ notre espérance*

S. Paul résume aux Corinthiens, en quelques lignes, toutes les nouveautés de la prédication évangélique.

« Je vous ai transmis, dit-il, ce que j'ai moi-même reçu... » Son message n'est pas une invention, mais le message même de Jésus, dans l'Evangile.

« Que le Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures, — qu'il a été enseveli ; — qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures ; — qu'il a été vu de Céphas (c.-à-d. de S. Pierre), puis des Onze, et qu'ensuite il a été vu par plus de 500 frères à la fois, dont beaucoup vivent encore aujourd'hui, — (près de trente ans après), — et dont quelques-uns sont morts. Après quoi, il a été vu de moi-même, comme du dernier (des apôtres)... »

Une fois de plus nous saisissons, dans ce texte, le caractère positif, le caractère de certitude *visuelle et expérimentale,* pour ainsi dire, de notre religion.

Dimanche dernier, citant un passage de S. Pierre, à propos du mystère de la Transfiguration, nous disions que notre foi chrétienne ne repose pas sur « des fables ingénieuses », sur des traditions émouvantes et poétiques, sur des aspirations généreuses de l'âme créant son objet elle-même. Non. Ceux qui ont prêché notre foi, les apôtres, ont toujours déclaré : « Nous vous prêchons ce que nous avons vu et entendu. » Que le Christ soit mort en croix, au Calvaire, ce n'est pas une invention, c'est un fait historique de tout premier ordre. Autre fait encore qu'il a été mis au tombeau et qu'il n'y est pas resté, quarante heures environ après sa mort il est ressuscité. Il s'est montré vivant à ses apôtres, il leur a prouvé la réalité de sa vie glorieuse. Il les a confirmés dans leur foi ; il leur a commandé de prêcher partout ce qu'ils avaient vu et entendu. Il leur a fait comprendre que, sous une forme personnelle à chacun de nous, tout ce qui lui était arrivé

à lui devait aussi nous arriver à nous-mêmes : nous mourrons comme il est mort, nous ressusciterons comme il est ressuscité, nous aurons part à sa gloire dans le ciel. Tout notre destin est inscrit dans le sien. Telle est notre foi, telle est notre certitude. Nous ne saurions réaffirmer trop souvent ni avec trop de force cette assurance qui est la nôtre et que notre liturgie nous rappelle sous les formes les plus diverses.

III. — *L'Evangile : Puissance du Christ*

Nous y trouvons aujourd'hui un simple épisode de la vie publique du Christ. Comme tous les autres, il revêt ce caractère *positif* que nous venons de souligner dans notre religion : c'est un *fait*, c'est une *guérison*, c'est un de ces *miracles*, comme Jésus en a tant faits et par lesquels il attestait la divine origine de ses enseignements, car Dieu seul pouvait donner une telle efficacité à sa parole : une puissance de guérison.

La scène se passe au cours de la seconde année de la vie publique de Jésus. Il traverse un pays appelé le *Décapole* (Pays-des-Dix-Villes), région située au nord-est de la Palestine. On lui amène un sourd-muet ; on le supplie de lui imposer les mains. Ces gens savent qu'un pouvoir de guérison émane de lui. Il accepte sans hésiter, prend le malade à l'écart, et on sent bien qu'il entend l'associer à sa propre guérison, en l'invitant à la prière avec lui. Il lui met les doigts dans les oreilles, il lui touche la langue avec sa salive. C'est comme une façon de lui faire comprendre ce qui va se passer, comme s'il lui disait : «C'est bien là, dans les oreilles, c'ést là, dans cette langue paralysée, que gît ton mal ! C'est là que je vais agir. » Levant les yeux au ciel, pour montrer à l'infirme que toute guérison vient d'en haut, il l'invite par son exemple à lever, lui aussi, les yeux au ciel, pour s'unir par la prière à ce qui va se produire.

C'est une des règles ordinaires de l'action du Christ, en effet, qu'il y associe ceux pour qui il intervient. La foi engendre le miracle et le miracle engendre la foi, tour à tour. Mais l'action divine n'en demeure pas moins souveraine. C'est elle seule, de toute évidence, qui réalise le fait surnaturel, le fait que nulle puissance connue dans la nature ne pourrait réaliser par elle-même. Jésus dit : *Ephpheta*, c.-à-d. : *Ouvre-toi !* « Et aussitôt, dit l'Evangile, ses oreilles furent ouvertes et le lien de sa langue fut rompu, et il parlait distinctement. » Mais pour bien montrer qu'il ne cherchait pas une gloire extérieure de son acte, Jésus leur défendait de publier ce miracle. Plus cependant il le leur défendait, plus ils étaient dans l'admiration.

Tel est le fait. Il est pris, si l'on peut dire, dans la masse. Les évangiles en racontent beaucoup d'autres non moins frappants et avec non moins de précision.

* *

Notre conclusion sera donc toujours la même. Jésus n'a rien prêché sans preuves ; ses preuves, ce furent ses actes. Il les a multipliées avec une prodigalité analogue à celle du Créateur jetant les germes de la vie au sein de la Création. Nous ne sommes donc pas des adeptes d'une croyance toute traditionnelle, sans fondements dans la réalité. C'est au contraire en pleine réalité historique, en pleine démonstration par les faits les mieux attestés que s'enracine la foi chrétienne.

Aussi devons-nous y rester fidèles avec une inlassable persévérance. Nous avons un Maître qui a voulu « prendre toutes nos faiblesses, devenu semblables à nous, sauf le péché ». Se donnant pour nous, nous enseignant la Vérité, il « a passé en faisant le bien ». A nous de garder son exemple et de suivre ses traces. Ainsi soit-il.

A L'ECOLE DES SAINTS

Saint Louis
(25 août)

LE SAINT AU MANTEAU FLEURDELISÉ

Mes frères,

Guillaume de Nangis, un des vieux chroniqueurs du règne de S. Louis, donnait cette interprétation héraldique de la fleur de lys des armoiries royales :« Les deux feuilles de lis qui sont des ailes signifient sapience et chevalerie, qui gardent et qui défendent la tierce feuille qui est au milieu d'elles, plus longue et plus haute, par laquelle la foi est signifiée. »

Sapience, chevalerie, foi : aucun de nos rois n'a eu tant à cœur que S. Louis de réaliser ce programme de gouvernement et n'y a si bien réussi. Sans doute est-ce pour cela que son sceau royal le représentait tenant de la main gauche le sceptre, emblème de sa dignité et de la main droite la fleur de lis, emblème de sa dynastie.

Il fut le roi sage, le roi chevalier, le roi très chrétien.

I. — *Le roi sage*

Sapience ou sagesse pour un roi, c'est consconscience élevée, sentie, comme instinctive de son métier de roi. Il ne faudrait pas la confondre avec le simple bon sens, le savoir même étendu, les roueries de la diplomatie, encore moins avec souci de prestige et d'ambitions personnelles. N.-S. l'a définie quand il a dit : « Les chefs des nations font sentir leur domination sur les peuples... mais pour vous... que celui qui gouverne soit comme celui qui sert » (Luc, XXII, 25); il l'a définie et, lui qui est roi, le Christ-Roi, il en a donné l'exemple en sa personne : « Le fils de l'homme est venu non pour être servi mais pour servir » (Mat., XX, 22).

Servir : s'employer au bonheur, à la prospérité, à la grandeur du pays ; y consacrer ses capacités, son activité, sa personne ; n'a-

voir d'autre vue dans ses initiatives, ses conseils et ses entreprises : voilà la sapience, la sagesse royale.

Un mot la résume — puisqu'aussi bien la sagesse est le don de la charité — l'amour du peuple, son amour vrai et sincère, à l'exclusion de ses contrefaçons démagogiques. S. Louis ne craindra pas d'écrire au prince Louis, son fils aîné : «Beau fils, je prie que tu te fasses aimer au peuple de ton royaume, car vraiment j'aimerais mieux qu'un Ecossais vînt d'Ecosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement, que toi si tu devais ouvertement le gouverner mal. » Lui le gouverna bien ; il se fit aimer du peuple de son royaume ; après lui on disait : Ah ! du temps de S. Louis... !

II. — *Le roi chevalier*

De cette sapience, chevalerie est la flamme, le panache, la fleur. Elle se dresse et s'arme pour le droit contre la violence, autant dire pour les faibles contre les forts. Pour elle, honneur vaut mieux qu'intérêts.

Roi chevalier, S. Louis se croise, pour la délivrance du tombeau du Christ, malgré ses conseillers et malgré sa mère, qui, à cette nouvelle avait « mené aussi grand deuil que si elle l'eut vu mort », et succombe en terre infidèle en guerroyant contre les infidèles.

Roi chevalier, S. Louis paie de sa personne à la tête de son armée, se jette à la mer devant Damiette à la nouvelle que son enseigne vient d'être débarqué, refuse de se laisser évacuer et choisit de partager le sort de ses soldats en difficultés à l'arrière-garde, comme il refuse de quitter son vaisseau en perdition à cause de tous les hommes qui le montent avec lui.

Roi chevalier, S. Louis s'indigne que Philippe de Nemours ait eu l'idée de retenir 10.000 l. sur le paiement de sa rançon sous le prétexte qu'il s'agit d'une dette à un infidèle et exige le serment que cette rançon sera intégralement payée.

Roi chevalier, S. Louis prend la défense des petits : « Cher fils, dit son admirable testament à son fils Philippe, s'il advient qu'une querelle entre riche et pauvre vienne devant toi, soutiens plus le pauvre que le riche, et quand tu entendras la vérité, si leur fait droit. »

Tout ce qui est grandeur, justice, loyauté trouve en lui son paladin. Il est le type du parfait « prud'homme » de l'époque : vous entendez : non seulement de l'homme de prudence et de conseil, mais du preud'homme, comme il prononce pour mettre l'accent sur ce que cette syllabe ajoute à la sagesse de bravoure et de courage. Lui-même voudra signifier tout cela quand il se nommera « le sergent de Jésus-Christ ».

III. — *Le roi chrétien*

Il dit « sergent de Jésus-Christ » parce que c'est le langage chrétien. En lui sagesse et chevalerie non seulement gardent et défendent la foi, mais c'est la foi qui les inspire, les anime, les exalte.

« Il disait, écrit Joinville, que nous devions croire si fermement les articles de la foi, que nous ne devions jamais avoir la volonté d'aller contre, en paroles ou en actions, quand bien même la mort et la souffrance atteindraient nos corps... »

En somme, la foi d'un martyr.

Et si la foi ne rencontra pas l'occasion du martyre, du moins se déploya-t-elle en piété, en vertus et en œuvres.

Sa vie de piété est parallèle à celle des moines dont il s'entoure. Il demeure si longtemps en oraison que ses gens qui l'attendent dehors s'ennuient de ces longueurs ; il chante les Heures, à la chapelle, dans s n palais, sur son cheval en campagne, et assiste à des offices et à des sermons qui n'en finissent pas ; il se fait appliquer la discipline, jeûne le vendredi et meurt sur un lit de cendre. On comprend qu'il ait eu la tentation de se démettre en faveur de son fils pour se faire moine.

Quelque vingt-cinq ans après sa mort, à son procès de canonisation, tant de témoins déposèrent en faveur de ses vertus « qu'un âne eût ployé sous le faix des parchemins où on avait consigné leurs témoignages », au dire de Boniface VIII qui résuma l'enquête.

Et quelques-unes des œuvres de sa foi sont encore sous nos yeux après sept cents ans : maisons-Dieu, abbayes, églises, de toutes ces églises l'immortel joyau, imaginée et construite pour servir de reliquaire à la couronne d'épines de N.-S., la Sainte Chapelle, à l'ogive lancéolée, comme la tierce-feuille de la fleur de lys.

* *

Restons sur cette vision du Saint. En somme c'est sa sainteté qui a fait de lui un des plus grands de nos rois. Voltaire, lui-même, a écrit de S. Louis : « Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. »

Si juste que soit le jugement il faut dire plus : la sainteté de Louis IX a fait sa grandeur, celle de sa race et de son royaume... et malgré l'évolution des temps, cette sainteté garde la même vertu de paix, de bonheur et de prospérité pour les individus et pour les peuples.

LECTURES SUR L'EUCHARISTIE

« Notre communauté dans la fraction du pain »

I

LE TESTAMENT DU SEIGNEUR

Ce fut certainement le souhait et la volonté du divin Sauveur que ses disciples soient un. Dans la prière sacerdotale, qui terminait son discours d'adieu, il demandait avec insistance pour son Eglise l'Unité : « Ce n'est pas seulement pour eux que je prie, mais aussi pour ceux qui croiront en moi à cause de leur parole. Que tous soient un. Comme toi-même, mon Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un

en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un : moi en eux et toi en moi. Qu'ils soient consommés dans l'Unité, pour que le monde sache que tu m'as envoyé, et que tu les a aimés, comme tu m'as aimé » (Jo., XVII, 20-23).

* *

L'unité des disciples doit être un reflet de cette unité, la plus parfaite de toutes qui, dans la très sainte Trinité, relie les trois personns divines. De même qu'au sein de la divine Trinité règne la plus intime communauté d'amour, de même tout ce qui est en Dieu et participe à la Divinité doit, d'une façon ou d'une autre, témoigner de cette unité fondée sur l'amour. Et ce qui vient de Dieu doit porter en soi le sceau de sa divine provenance. Il faut donc que dans la communauté des disciples l'unité se manifeste d'une manière visible, pour que le monde entier puisse voir et acquérir la conviction que Dieu est vraiment avec ses disciples et en eux et qu'ils font les œuvres de Dieu. Ainsi l'unité parmi les disciples devient une preuve de la mission divine du Maître lui-même et amène les autres à croire en Jésus-Christ.

Le monde a raison de déclarer que l'activité divine doit se manifester dans l'union, l'amour et la paix. Il est en plein accord avec le disciple bien-aimé, qui voit dans l'amour un signe auquel on reconnaît l'union à Dieu : « L'amour vient de Dieu. Qui possède l'amour tient sa vie de Dieu et connaît Dieu. Qui n'a pas l'amour ne connaît pas Dieu. Car Dieu est amour... Jamais encore aucun homme n'a vu Dieu. Mais si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et l'amour que nous avons pour lui est parfait en nous » (I Jo., V, 7, 8, 12). Le monde a raison d'attendre que le charpentier de Nazareth, celui qui se dit l'envoyé et le Fils de Dieu, fournisse une preuve de ce qu'il avance. Selon la volonté formelle de Jésus, l'union de ses disciples doit être une preuve de la divinité de sa mission.

Souvent le monde a voulu voir dans les actions de Jésus une preuve de sa puissance. Une foule avide de sensations réclamait des signes et des miracles. Le Maître a refusé d'opérer des prodiges pour satisfaire les curieux et les amateurs de spectacle. Mais il n'a pas refusé d'apporter une preuve de sa puissance reposant sur un témoignage intérieur dans l'homme ; dans sa prière, il acceptait que le monde soit conduit à la foi par l'unité de ses disciples. En termes théologiques on appelle cette unité de l'Eglise un *motif de crédibilité* qui doit entraîner le monde à l'acceptation de la foi. Le Sauveur ici répond au désir du monde. Pourquoi ? Tout simplement parce que le désir du monde est en harmonie avec la pensée de Jésus. Le monde veut voir si la doctrine du Christ produit une force capable de vaincre les ferments de division et de séparation qu'il porte en lui-même, de surmonter le penchant à la discorde et à l'égoïsme qui réside en l'homme, d'unir et de relier ce qui cherche à se dissocier. Une religion qui ne peut pas arrêter la dissociation ne fournit aucune preuve de sa puissance, elle est sans force et inefficace. Le monde veut voir plus encore. Il veut trouver dans l'unité des disciples un exemple lumineux, il veut voir comment l'union fait la force. Cela le Seigneur le sait. C'est pourquoi il veut manifester dans sa gloire la puissance qu'il a reçue de son Père : « Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée » (I Jo., XVII, 22). « Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi afin qu'ils voient la gloire que tu m'as donnée » (I Jo., XVII, 24).

La gloire dont il est question ici est plus qu'une apparition éclatante, comme par exemple celle que constatèrent les bergers, lorsque les anges leur annoncèrent la naissance de Jésus (Luc., II, 9 : « *doxa kyriu* » — « *claritas Dei.* »). C'est la puissance affirmée d'une manière saisissante dans l'action. Il la manifesta à Cana en Galilée où il fit au cours des noces le premier de ses miracles : « Par là il manifesta sa gloire et ses disciples eurent en lui » (Jo., II, 11). Avant de ressusciter Lazare le Christ dit : « Cette maladie ne mène pas à la mort, mais elle servira à la gloire de Dieu. Le Fils de Dieu sera glorifié par elle » (Jo., I , 4). C'est la gloire que Dieu manifestait déjà dans la nuée à la communauté toute entière, dans le désert de Sin (Héb. *kabod*, gr. *doxa*) et qu'il renforçait puissamment par l'envoi de cailles et de manne (Ex., XVI, 10 sq.). Participer à la gloire du Christ signifie pour le chrétien participer à la victoire éclatante du Christ sur le péché, la souffrance et la mort, exercer avec le Christ une puissante domination sur les forces de destruction, de séparation et de discorde, sur le péché, la mort et le monde pervers. Le Seigneur Jésus-Christ a donné sa parole que ses disciples auraient part à sa puissance glorieuse car il a dit : « Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais » (Jo., XIV, 12). Ainsi le Christ s'en porte garant : ses fidèles doivent donner au monde par leur union un puissant exemple. La concorde et l'amour dans l'Eglise du Christ doivent déployer une force missionnaire agissante qui attire en son sein le monde entier.

* *

De même que le monde réclame le signe de l'unité pour le royaume du Christ, de même le Christ lui-même réclame la volonté de conserver cette unité. « Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi dissipe » (Luc, XI, 23). Le Christ veut l'unité et il l'apporte. Il pose cette loi générale que l'union à sa personne a la même signification que la volonté d'assembler, de réunir. L'union est à proprement parler un indice auquel on peut reconnaître la présence du Christ : « Là où deux ou trois sont

rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux » (Mat., xvii, 20). Mais là où se trouvent la discorde et les divisions, le Christ ne peut pas y être.

C'est le propre du Christ de grouper, de réunir. Il est le Bon Pasteur : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce Bercail. Elles aussi je dois les ramener ; elles entendront ma voix, et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un Pasteur » (Jo., x, 16). La philosophie déclare qu'il appartient à tout bien et à toute valeur d'exercer une influence unifiante sur toutes les personnes qui ont part à cette valeur. Il y a beaucoup de biens et de valeurs qui unissent de cette façon : il faudrait ici nommer toute l'échelle des valeurs de l'ordre naturel et surnaturel. Dans le Christ « habite corporellement toute la plénitude de la divinité » (Col., ii, 9), toute richesse et toute perfection à un degré infini. Comment le Christ n'exercerait-il pas au plus haut degré une influence unifiante ? Comment son corps eucharistique, que nous appelons le bien le plus saint et le plus sacré, pourrait-il ne pas unir, ne pas lier ? Dans cette plénitude sans bornes, les chrétiens puisent les bienfaits de la concorde et de l'amour : « En lui vous êtes devenus participlénitude de la divinité » (Col., ii, 9), toute sa plénitude nous avons tous reçu » (Jo., i, 16).

* *

Partout où les Apôtres avaient à prêcher la concorde, ils en appelaient au Seigneur : « Je vous en prie, mes frères, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ayez tous le même langage, qu'il n'y ait pas de scission parmi vous, mais soyez parfaitement unis dans un même esprit et un même sentiment » (I Cor., i, 10). « Conduisez-vous d'une manière digne de l'Evangile du Christ. Ainsi, que je vienne vous voir ou que je sois absent, j'entendrai dire que vous restez fermes dans un même esprit, combattant d'un même cœur pour la foi de l'Evangile » (Ph., i, 27). Il n'y a pour le fidèle de motif plus puissant de mettre en pratique l'amour et la concorde que le souhait si souvent formulé par le Sauveur : que ses disciples soient parfaitement unis ; souhait qu'il a laissé dans son discours d'adieu comme une dernière volonté.

Il existera une unité aussi parfaite que celle qui existe entre le Père et le Fils : « Comme toi-même, ô Père, tu es en moi et moi en toi, ainsi qu'ils soient un en nous » (Jo., xvii, 21). Il ne s'agit pas ici seulement d'une simple égalité morale, comme par exemple celle de la foi ou des sentiments. L'unité qui existe entre le Père et le Fils, c'est la consubstantialité de la nature divine. Est-il permis de parler du transfert de cette entité divine à des êtres créés tels que les hommes ? Non, mais comme le Seigneur dit « en nous » il entend déclarer par là qu'il s'agit d'un transfert accordé et opéré par Dieu. On comprend habituellement par là la communication de la vie et de l'être divins dans la grâce. Rien ne sera changé à cette interprétation ; mais qui peut nous empêcher de penser au dispensateur et à l'auteur de la grâce lui-même, au donateur et pas seulement au don, d'autant qu'il est dit « en nous » (v, 21) et « moi en eux et toi en moi » iv, 23) ? Il en résulte une meilleure connaissance du caractère de l'unité établie par Dieu dans l'Eglise : c'est une unité rétablie par le Dieu personnel, par la personne de l'Homme-Dieu. L'union eucharistique n'est que la forme particulière imaginée par le plus grand amour rédempteur pour réaliser cette œuvre personnelle d'union.

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

XCVI

LE CONCORDAT DE 1516

Ce Concordat, connu sous le nom de « Concordat de Bologne » : 18 août 1516, marque une date capitale dans l'Histoire de l'Eglise de France. C'est lui, en effet, qui régla les rapports de l'Eglise et de l'Etat durant près de trois siècles (1576 à 1790), date à laquelle il fut remplacé par la Constitution civile du Clergé. Cette longue durée nous permet d'apprécier les résultats obtenus. Certes, il a donné aux rois de France et aux papes de notables avantages. Il fut donc un bienfait pour l'Eglise. Toutefois il eut aussi de sérieux inconvénients. Ce Concordat donnait, nous le savons, au roi de France, le droit de nommer aux évêchés et aux abbayes du royaume. Les noms des élus étaient soumis à l'approbation du pape. Mais il faut reconnaître que le choix des princes ne fut pas toujours heureux et justifia de nombreuses réclamations. Trop souvent il leur arriva de nommer des prélats courtisans et indignes de leurs fonctions, ce qui donna un clergé domestiqué, sur lequel la royauté put exercer un pouvoir sans limite et qui fut même à ses ordres lorsqu'elle voulut s'opposer à l'autorité pontificale. Ce fut le gallicanisme, surtout sous le règne de Louis XIV.

* *

Par ailleurs, au point de vue social, le Concordat de 1516 eut le grave inconvénient de diviser, plus que jamais, l'Eglise de France en deux clergés :

D'un côté, le clergé royal ou *haut clergé*, composé des parents ou des favoris du roi, des fils des grandes familles du royaume et parfois de l'étranger, par exemple Mazarin, en raison des services que ces derniers pouvaient rendre à la couronne. A ce clergé qui détenait toutes les hautes situations et les dignités de l'Eglise, se rattachait une sorte de clergé *intermédiaire* comprenant les commendataires laïques — soldats ou fonctionnaires que le roi voulait récompenser — qui touchaient les revenus des abbayes et en confiaient la direction spirituelle à des prêtres munis des titres canoniques.

De l'autre côté le *bas clergé,* ou clergé des paroisses, comme les curés, les vicaires, les chapelains. Ce clergé, composé en partie de gradués des Universités, formait, avec les moines des abbayes commendataires, une Eglise réduite à la portion congrue qui, c'est très humain, jalousa le haut clergé et même conçut des haines qui, un jour, atteignirent la royauté. Cette opposition éclatera au moment des guerres de Religion et surtout à la Révolution. Et c'est ainsi qu'une conséquence fâcheuse du Concordat fut que le clergé cessa d'être un corps pour devenir un *ordre :* clergé, noblesse, tiers-état, du même coup une autocratie fut créée dans l'Eglise qui, elle aussi, comme l'autocratie laïque, eut ses privilèges, ses préjugés et s'enferma dans un isolement hautain. Cependant, ce Concordat dans son ensemble fut un bienfait pour l'Eglise de France. En faisant accepter officiellement par le roi l'intervention régulière du pape dans l'organisme religieux de la nation, il restaura l'exercice de l'autorité spirituelle du pape. En Allemagne, au contraire, la réforme ecclésiastique restait toujours à faire. Elle ne fut pas opérée comme en France et en ce XVI[e] siècle elle donnera lieu à une véritable révolution, par où l'unité chrétienne fut brisée. — Nous aurons à parler de cette révolution protestante dont une des conséquences sera le « laïcisme » actuel, c.-à-d. pratiquement une tendance à la paganisation du peuple. C'est donc une nouvelle et terrible épreuve qui atteindra l'Eglise. Déjà la papauté était sortie diminuée des XIV et XV[e] siècles, au grand préjudice de l'Eglise et des âmes. Humiliée par Philippe le Bel en la personne de Boniface VIII ; amoindrie dans son prestige pendant les soixante-douze années de son exil en Avignon ; déconsidérée par les luttes de trente-huit années de schisme ; puis, quand l'unité a été péniblement rétablie, Rome s'est trouvée trop faible pour réagir avec succès contre le relâchement partout répandu, contre des abus criants et des désordres de toute sorte.Telle nous apparaît la papauté aux approches de la grande scission.

* *

Dieu n'abandonnait pas son Eglise. Comme autrefois sur le lac de Génézareth, Jésus semblait dormir et laissait la barque exposée aux plus violentes tempêtes. Mais il restait au milieu d'elle, la gardant et l'animant de son Esprit. La vie chrétienne, loin d'être éteinte, portait des fleurs et des fruits de sainteté — nous l'avons vu — parmi les prélats et les prêtres, parmi les Ordres religieux et jusque dans les rangs des simples fidèles. Cette vie chrétienne, développons-la de plus en plus afin qu'elle rayonne autour de nous et se communique à nos contemporains. *Amen.*

XCVII

LE DÉBUT DES TEMPS MODERNES

En cette année 1517, où nous sommes arrivés, va commencer la Réforme protestante, qui provoquera les guerres de Religion, suivies d'atrocités regrettables. Une réforme profonde s'imposait dans l'Eglise. Nous sommes au siècle de Léon X, ce pape en qui, a-t-on pu dire, se résumait toute la Renaissance :

« Raison, peut-être, écrit Paul Lesourd, pour laquelle il ne lui fut pas possible d'opérer dans l'Eglise les réformes nécessaires. On ne peut cependant le rendre responsable de l'éclosion de la Réforme. Si la Réforme de Luther, moine allemand, se produisit sous son pontificat, le succès des idées de l'hérétique tient à un ensemble de causes et de circonstances où le Pape n'était pour rien, où la politique avait une grande part, et où les siècles passés avaient une grande part de responsabilité. Tout au plus peut-on regretter que les soucis provoqués par l'élection impériale de Charles-Quint, en 1519, aient empêchés Lon X d'apporter plus d'énergie et de ténacité à la répression des hérésies luthériennes et à la mise en garde de la chrétienté contre la vague protestante commençant ses ravages qui allaient coûter cher à l'Eglise et lui ravir une partie importante de son troupeau européen [1]. »

* *

Divers historiens, qu'ont vulgarisé des manuels scolaires, ont une tendance marquée à glorifier le protestantisme. Ils en exaltent la naissance et le représentent comme un succès de l'esprit de libre examen sur l'absotisme du dogme catholique. Hélas ! nous pouvons constater les conséquences lamentables de cet esprit de révolte, d'orgueil, avant-coureur de toutes les catastrophes. Le protestantisme, avec son rejet pratique du dogme, n'est pas étranger à l'éclosion d'un esprit philosophique qui, par Kant, Hegel, Feuerbach, aboutira à Karl Marx et au matérialisme dont Lénine, Hitler et d'autres seront les « réalisateurs ». Ces conséquences futures n'apparaissaient pas dès l'abord ; les « réformateurs » et leurs disciples politiciens sont considérés comme des champions de la raison, de la liberté spirituelle. Par contre les ardents défenseurs du catholicisme, comme les Souverains Pontifes qui lui ont donné un renouveau de vigueur au XVI[e] siècle : tels que Pie IV, S. Pie V et Sixte-Quint, ou les hommes politiques qui luttèrent — peut-être pas toujours avec une parfaite pureté d'intention — pour la cause catholique, tels les Guise, Charles-Quint, Philippe II sont représentés comme de parfaits fanatiques. Mais des princes comme le landgrave Philippe de Hesse, l'électeur Jean de Saxe, Henri VIII, Elisabeth d'Angleterre qui ne reculèrent pas devant la violence, sont présentés comme les précurseurs de la liberté de conscience. Et les vertus des saints catholiques, tels que S. Charles Borromée, S. Ignace, S. François de Sales sont insuffisamment remarquées.

* *

[1] Paul Lesourd, *Histoire de l'Eglise*, p. 114 (Paris, Flammarion).

Nous allons assister à un drame d'angoisse et de révolte dans cette Europe du XVIe siècle. Ce drame va se jouer d'abord dans l'âme vibrante et passionnée d'un moine allemand, Martin Luther. C'est de lui, personnification de la réforme protestante et de la révolution qui s'en suivit que nous parlerons dans notre prochaine conférence.

XCVIII

LUTHER (1483-1546)

L'Eglise avait déjà opéré des réformes. Nombreux furent les conciles, les Ordres religieux, les saints qui y travaillèrent. Les succès de Luther et de Calvin ont été un *accident malheureux* dans l'histoire du christianisme, car sans eux la Réforme se serait faite par l'Eglise. Dès lors, les divisions du schisme et les horreurs d'un siècle de guerres religieuses eussent été évitées.

Cette révolution, c'en fut une, brisa l'unité chrétienne. Mais il convient de noter que cette révolution trouva ses précurseurs dans deux célèbres hérétiques appelés les « Réformateurs avant la Réforme » : Jean Wiclef et Jean Huss. Désireux, comme tant d'autres chrétiens, de la réforme de l'Eglise, ils ne surent y travailler que dans le désordre et l'anarchie. « Après Jean Huss, écrit Bossuet, le monde rempli d'aigreur allait enfanter Luther. »

* *

Jean Wiclef, né en Angleterre en 1321, professeur à l'Université d'Oxford, scandalisé par les richesses de l'Eglise d'Angleterre, entreprit une violente campagne contre les Ordres monastiques et contre la fiscalité pontificale. Il enseigna une doctrine religieuse qui contenait, à l'avance, une partie des erreurs du protestantisme : prédestination des élus et des damnés, négation de la présence réelle, la Bible, qu'il traduisit en langue anglaise, unique source de la foi, l'Eglise romaine, synagogue de Satan, le pape, antéchrist, etc. Il fut condamné en 1377 par Grégoire XI et cette hérésie disparut de l'Angleterre.

* *

Jean Huss (1369 - 1415). Prêtre tchèque, « d'un esprit pénétrant, d'un caractère sérieux et de mœurs sévères », se fit le propagateur du wicléfisme en Bohême. Professeur à l'Université de Prague, en relation avec Wiclef, il reprit une partie de sa doctrine. Il fut excommunié par Alexandre V en 1410, puis condamné en 1414 au concile de Constance où il avait été invité par l'empereur Sigismond. Ayant refusé toute rétractation, il fut dégradé, livré au bras séculier et conduit au bûcher où il mourut courageusement le 6 juillet 1415 en même temps que son ami, simple laïque, le chevalier Jérôme de Prague, ancien étudiant de l'Université de Paris.

Cette double exécution fut l'occasion d'une guerre atroce des Hussites : « Le feu d'une sanglante guerre *religieuse et civile*, écrit Héfélé, s'alluma au bûcher de Huss ». Elle ne dura pas moins de dix-sept ans, de 1419 à 1436. Aujourd'hui encore la popularité de Jean Huss est très grande. Les Tchèques l'avaient pris pour symbole de l'indépendance de la Bohême. Ainsi s'explique qu'en Slovaquie, on ait vu Jean Huss fêté même par des catholiques.

L'agitation allait, à la même époque, continuer en Italie avec le dominicain *Savonarole*. Luther va donc trouver un terrain tout préparé, car quelle que soit sa valeur intellectuelle, il n'aurait pu bouleverser la société chrétienne s'il n'avait trouvé les conditions favorables à son entreprise.

* *

Martin Luther (1483 - 1546). Considérons d'abord ses origines et sa jeunesse.

1° Ses *origines*. Il naquit dans la nuit du 10 au 11 novembre 1483 à Eisleben, en Saxe. Son père Hans (Jean) Luder (qui devint Luther), simple bûcheron et sa mère Marguerite Ziégler l'élevèrent avec dureté.

« Mon père écrit-il, me corrigea un jour si fort que j'eus peur, et je le fuyais jusqu'à ce qu'il m'habituât à lui de nouveau. Un jour aussi, ma mère me fouetta pour une pauvre noix, à tel point que le sang jaillit. »

Il fut élevé aussi dans la pauvreté. Il était le second de huit enfants.

« Je suis fils de paysans, écrit-il, mon père, mon grand-père, mes aïeux étaient de vrais paysans. Mes parents ont été très pauvres et ma mère pour nous élever a souvent porté son bois sur son dos. »

Donc éducation pauvre, dure et faussée ; sa mère, en effet, avait une piété réelle, mais craintive, inquiète. Elle avait peur du diable. Dans la maison de Luther, on n'avait pas seulement la terreur du démon, on tremblait aussi devant le Christ-Jésus, le doux Sauveur. « Nous pâlissions, écrira Luther, au seul nom du Christ qu'on nous représentait comme un juge terrible, irrité ». Education qui ne pouvait avoir que des conséquences désastreuses.

2° Sa *jeunesse*. Luther grandit dans cette atmosphère de crainte, de terreur. A l'âge de 14 ans, il vint comme pupille à Magdebourg, à l'école des Franciscains. Une personne charitable lui donna une bourse pour l'Université d'Erfurt où il étudia, à partir de 1501, il a dix-huit ans, la philosophie et le droit. — A la suite d'un duel où l'un de ses amis fut tué, il ressentit une impression profonde. A quelque temps de là, un orage le surprit aux portes d'Erfurt et sa vie même fut menacée. La foudre éclata à côté de lui. Le jeune homme terrifié s'écria : « Sainte Anne, sauvez-moi et je me ferai moine. » C'était le 2 juillet 1505.

Vous le voyez, c'était une nature impressionnable, inégale, craintive. Les impressions terribles de sa première enfance reviennent sans cesse et l'épouvantent. Comme sa mère, il a peur du démon. Pendant 14 jours il resta indécis ; enfin il se décida à solliciter son admission au couvent des Augustins. Le 16 juillet il réunit ses amis et au milieu d'un souper joyeux, accompagné de musique et de